

# VAL DU FABY

Rouvenac

Fa

ÉDITO

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

**Nous sommes aujourd'hui dans un contexte national et international très incertain et instable, contexte que tout le monde connaît et qui nous préoccupe. Cette situation aura nécessairement des répercussions négatives sur nos actions, nos projets, nos investissements.**

**Mais il faut continuer d'agir, résolument !** Localement je suis fier que nos efforts paient : **notre commune continue de se désendetter chaque année depuis 11 ans**, nous retrouvons des marges de manœuvre pour investir et **réaliser l'ensemble de nos travaux sans recourir à l'emprunt**. En 2019, nous avons eu l'ambition avec Denis Peyrade et nos deux conseils municipaux unanimes de créer la commune nouvelle du Val du Faby permettant à nos deux villages de continuer à investir sans augmenter les impôts et ainsi se renforcer.

Notre commune montre **un dynamisme** qu'il faut souligner : hausse de la démographie, développement du tissu économique et associatif, augmentation du nombre de dossiers d'urbanisme... Ce n'est pas le cas de toutes les communes et on peut s'en féliciter ! **Évidemment, l'ouverture du Café de Fa ce 1<sup>er</sup> février marque un moment fort et fait aussi notre fierté**. Cet exemple démontre que, par le travail et une ferme volonté, nos villages ont un réel avenir et qu'il n'y a pas de fatalité.

Ce journal retrace les actions menées en 2024 ainsi que nos projets pour l'année 2025. **Le manque de ressources en eau qu'il faut anticiper et qui s'aggrave d'année en année reste une préoccupation**. Nous faisons de nombreux efforts pour améliorer notre réseau d'eau, prévenir les fuites, gérer la ressource au mieux, tant elle est précieuse, tout en préservant un prix de l'eau constant... un exercice d'équilibriste ! Nous lançons cette année un **Schéma directeur de l'eau** afin d'avoir une vision globale de notre ressource en eau sur l'ensemble de la commune et prévoir sur les années à venir un plan d'investissement ambitieux pour réhabiliter des réseaux et certains équipements vieillissants.

**Nous avons à cœur de rendre service aux habitants de la commune, tous les jours**. Ce service public, fait de proximité, disponibilité, écoute est au centre de l'action communale. **Les communes... Heureusement !** Tel était le thème du Congrès des Maires 2024 pour sensibiliser le public au rôle essentiel des communes dans notre quotidien à travers le renforcement du tissu social et le maintien des derniers services publics. **C'est l'occasion de remercier ici l'ensemble de nos agents communaux**, services techniques, administratifs et école pour leur dévouement, leur engagement et leurs compétences au service de tous. Je remercie également les élus qui m'accompagnent dans cette mission exigeante, des élus présents et soucieux de maintenir toujours la cohésion et le dialogue dans l'intérêt de tous.

**Un GRAND MERCI** enfin à tous les citoyens qui nous aident au quotidien, de façon plus ou moins visible : distribuer des messages dans les boîtes aux lettres, débroussailler des chemins, arroser les fleurs, décorer, réaliser des réparations diverses... Leur aide est précieuse au sein de toutes ces missions devenues de plus en plus complexes. Et à celles et ceux qui ont la tâche facile de distribuer de loin les bons et mauvais points, je leur réponds que l'on fait au mieux avec les moyens dont disposent les petites communes rurales, avec courage et volonté et toujours dans le sens de l'intérêt général et du bien commun.

Anthony Chanaud  
Maire de Val du Faby



Sauzils



Ramounichoux



Galié

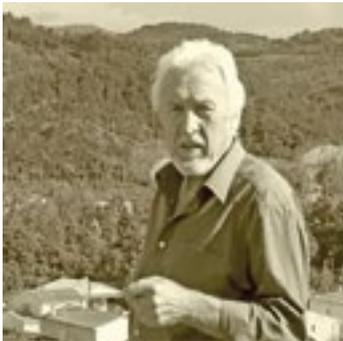
Bulletin municipal N° 7  
Mars 2025

## Hommage à Charles Bournet



**Le 30 octobre à Sauzils, un hommage solennel a été rendu à Charles Bournet qui, le 17 août 1944 a donné sa vie pour la libération de la Haute-Vallée. C'était il y a 80 ans.**

Charles Bournet est né à Saint Julia de Bec et avait fait le choix de construire sa vie aux Sauzils... Merci à Charles Rouger, son petit-fils, au Souvenir Français, aux habitants et élus de Saint Julia de Bec, notamment à Didier Aveilha, maire et à tous les habitants de la commune et communes voisines pour leur présence. « Il y a des hommes qui font honneur à l'Homme... Monsieur Charles Bournet, 80 ans après, on ne vous oublie pas », a souligné le Maire.



## Merci George

**George Kiess nous a quittés à l'âge de 87 ans. Historien passionné par l'histoire de la Haute-Vallée de l'Aude, des Templiers, de notre commune...**

Homme généreux, infatigable chercheur, écrivain toujours prêt à raconter notre riche histoire locale. Comme tous les passeurs d'histoires, il restera toujours présent dans nos mémoires et dans nos cœurs.



▶ *Panneau « La Tour de Fa » co-écrit par George Kiess et Anthony Chanaud*

Félicitations à notre compétiteur **Damien Crambes** qui a porté la flamme olympique des JO de Paris 2024 le jeudi 16 mai à Carcassonne.



## Stanislas Maniak passe le relais à Didier Malet qui devient notre premier adjoint

**Comme il l'avait annoncé et prévu de longue date, Stanislas Maniak a quitté ses fonctions de premier adjoint le 1<sup>er</sup> septembre après 16 années bien remplies et passées au service de la commune et de ses habitants.**

C'est l'occasion pour nous de lui exprimer toute notre gratitude pour sa disponibilité, sa gentillesse et ses compétences qui ont été si utiles pour relever les défis quotidiens qui sont ceux de la vie communale. Nous lui souhaitons sérénité et bonheurs dans sa nouvelle vie. Didier Malet a été élu à l'unanimité du conseil le 4 septembre pour le remplacer sur la délégation « travaux » notamment ; par son sérieux, son implication et son souci du bien commun, nous lui faisons pleinement confiance pour mener à bien les projets en cours et à venir.



## SOMMAIRE

- 1 Éditorial
- 2 Vie communale
- 3 Le Café de Fa
- 4 Travaux réalisés
- 6 Nos projets
- 7 Échos du Val du Faby
- 8 Vie associative
- 10 Du côté de l'école
- 12 Vie citoyenne
- 13 Bon à savoir
- 14 Mémoire de nos villages
- 16 Infos

Bulletin municipal  
N° 7 Mars 2025

Directeur de la publication :  
Anthony Chanaud  
Photo de couverture :  
Plateau de Bouichet  
Sébastien Erpelding

Tirage 380 exemplaires  
Réalisation :  
Gentiane Bleue Quillan

## LE CAFÉ DE FA

La réouverture du Café de Fa était très attendue, c'est chose faite depuis le 1<sup>er</sup> Février. Nous en sommes tous très heureux et formons nos vœux de pleine réussite à Salix Lowry, le nouveau repreneur, un jeune qui a grandi à Fa et qui œuvrera avec son frère Fabien.



L'inauguration a eu lieu le 31 janvier en présence de Mme Hélène Sandragne, Présidente du Département de l'Aude et de M. le Préfet de l'Aude, Christian Pouget, d'Eric Laffargue, Sous-Préfet, du Président de la Communauté des Communes, Francis Savy et Philippe Andrieu, Conseiller régional, des élus voisins et amis ainsi que de l'ensemble de la population invitée pour cette occasion. Cette ouverture s'inscrit sous les meilleurs auspices.



**Bref historique :** suite à sa fermeture en juillet 2023, nous avons tout mis en œuvre pour que ce lieu de vie sociale essentiel perdure. Pour cela la commune, déjà propriétaire des murs, a acquis le fonds de commerce et ses actifs pour la somme de 6 450 € ce qui nous a permis de reprendre la main sur le devenir du Café. Au vu de l'importance que revêt le Café de Fa pour les habitants du village et au-delà, nous avons mis en place une Délégation de Service Public (DSP). Le gérant doit ainsi suivre un cahier des charges afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des habitants du village. Ce café proposera en plus du Bar/Restauration, un multi-services de type épicerie (dépannage et produits locaux) et une offre culturelle régulière.

Nous avons dû réhabiliter la structure entièrement car elle ne répondait plus aux normes d'un établissement recevant du public (ERP). Nous remercions ici vivement l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien financier sans lequel ce projet n'aurait pas pu aboutir : l'État, le Département, le Conseil Régional.

Le montant global du projet s'élève à 170 073 € HT, subventions allouées : Département 59 500 € HT, État 68 029 € HT, Région 8 503 € HT. La part communale est de 34 041 € HT.



Comme tous les ans, l'équipe municipale invite les habitants à une réunion publique annuelle afin de rendre compte des réalisations sur l'année écoulée et les projets à venir.



Ce fut l'occasion cette année de présenter également les mesures que chacun doit suivre en cas de risques majeurs sur la commune (inondations et incendies principalement). Un document est joint à ce journal (DICRIM) à ce sujet. La réunion s'est tenue le 9 novembre à Fa devant une assistance nombreuse et les échanges ont été riches.

### Quelques aperçus des travaux et investissements sur le réseau d'eau et d'assainissement

- **Remplacement d'une pompe de relevage** à la station d'épuration du village à Fa, à côté de la batteuse, ainsi qu'à la station de relevage du Pla de Fa. A ce sujet, **nous vous demandons instamment de ne plus jeter dans les toilettes les lingettes, essuie-tout ou protections périodiques car ces produits posent énormément de problèmes au réseau de traitement des eaux usées : ils s'accrochent aux parois des conduites et s'agglomèrent jusqu'à obstruer ces conduites. A la station d'épuration, ils colmatent les pompes de relevage et peuvent bloquer le fonctionnement des stations d'épuration ce qui entraîne des coûts supplémentaires importants pour la commune. Coût : 1 252 € TTC par pompe de relevage.**



- **Remplacement d'une vanne de secteur** à Fa à proximité de la mairie. ▲
- **Remplacement des bornes à incendie** (2 réparées à Fa et Rouvenac, 2 remplacées à Fa et Rouvenac) pour un coût total de **5 796 € TTC**. **A Rouvenac**, réparation de fuites d'eau très importantes avec confirmation d'une canalisation en très mauvais état. Les canalisations qui datent des années 60 sont devenues très fragiles et laissent supposer d'autres fuites à venir.
- **A Rouvenac**, remplacement de 2 colonnes d'alimentation d'eau dans le réservoir par 2 colonnes en inox, travaux conduits par Suez Eau France, coût **8 122 €**. **Pour rappel, le traitement de l'eau à Rouvenac se fait par UV et non plus par chlore.** Sur Ramounichoux et Sauzils, l'installation de pompage a été modifiée pour assurer un taux de chlore constant, vérifié hebdomadairement. Une pompe pour l'eau potable a été remplacée à Ramounichoux ainsi qu'une récemment à Rouvenac (**coût 4 585 €**).



*Journée citoyenne à Rouvenac*

## Les travaux d'isolation thermique (avec climatisation inversée) et phonique prévus au foyer de Rouvenac sont terminés.

Les utilisateurs se sont montrés très satisfaits, les résultats ont été immédiats : **beaucoup moins de résonance avec une bonne qualité de chauffage et des économies d'énergie** attendues non négligeables pour un coût total de **25 448 € TTC** (subvention du Fonds vert de 40 %). **Une journée citoyenne le 4 mai** qui a mobilisé beaucoup de bonnes volontés a permis de mettre en peinture le lieu qui en avait grandement besoin. Merci à tous !

## Des travaux importants d'électrification, d'effacement et de renforcement de l'éclairage public ont eu lieu sur les traverses de Fa et de Rouvenac.

**La première phase la plus importante, celle du terrassement et de l'implantation souterraine des gaines prédisposées, est terminée.**

Ces travaux vont permettre une tension et un ampérage stables sur le réseau. Reste à réaliser l'effacement du réseau aérien sur la partie déjà terrassée. Au montant prévisionnel de **103 000 €** s'est ajouté un coût supplémentaire sur les travaux de l'éclairage public de **17 400 €** voté en septembre.



## Les travaux du parking du tri sélectif sont finalisés.

Ce parking est doté d'un ensemble solaire équipé de LED pour lequel une subvention a été demandée au Syaden. Ce parking va fluidifier le stationnement et la circulation au village et sera le trait d'union avec le Café de Fa. Les anciens parapets en pierre ont été posés sur la voie donnant accès au parking. Un aménagement végétalisé est prévu.

Coût total finalisé avec éclairage **74 665 € HT**, subventions attendues de la DETR, et du Département.



### TRAVAUX RÉALISÉS (SUITE)



### Acquisitions et réhabilitation

**Après de multiples démarches liées à une situation administrative complexe, la commune a acquis début 2024 la maison située place Saint Barthélémy à Rouvenac car elle avait besoin d'être sécurisée très rapidement, il existait un risque pour la voie publique et les deux maisons mitoyennes.**

La commune a acquis ce bien pour la somme de **5 000 €** et a lancé très vite les travaux de réfection de la toiture pour un coût de **31 335 € TTC**.

**Une autre habitation, rue François Faure à Fa** est concernée par une procédure de biens d'abandon manifeste présentant des risques pour la sécurité publique ainsi que deux autres maisons à Rouvenac. Il faut maintenant réfléchir à la suite que nous voulons donner à ces démarches une fois les bâtis mis en sécurité car nous ne pourrions supporter l'ensemble du coût des rénovations de ces habitations en péril.

**Par ailleurs, de nombreuses parcelles ou terrains** sont à ce jour considérés comme des biens sans maître sur notre commune ; un état des lieux de ces biens est en cours par un bureau d'études foncier. Nous étudierons un éventuel projet d'acquisition de ces parcelles.

**D'autres travaux de moindre importance ont eu lieu cette année comme le nettoyage du « verger communal », la réfection de certains trottoirs à Fa et Rouvenac, la mise en place d'un garde-corps à proximité du café de Fa.**

Merci à M. André Laffitte et ses sœurs qui ont fait don à la commune pour l'euro symbolique de plusieurs parcelles sur la commune dont la surface totale représente un peu plus de 6 ha.

**Il est nécessaire de faciliter la circulation et le stationnement sur la traversée du village de Rouvenac** qui concentre les véhicules (RD12) afin d'offrir un environnement plus agréable à vivre et sécurisé ; sur le même axe, des travaux sont à prévoir pour canaliser certaines eaux pluviales. Le devis s'élève à **60 759 € HT**. Une subvention a été demandée auprès du Conseil Départemental et à l'État.

**Les travaux de rénovation énergétique au Foyer de Fa** : dans un premier temps, changer en totalité les tuiles et une partie de la volige avant que la charpente ne soit endommagée et piquer le mur intérieur adossé à l'église. Ensuite, à l'image de ce qui s'est fait à Rouvenac, nous envisagerons l'installation d'une pompe à chaleur. Une subvention du Fonds vert sera demandée. Coût de la 1<sup>re</sup> étape (maçonnerie et toiture) : **18 018 € HT**.

**Installation d'une pompe à chaleur sur notre école Simone Veil** (coût prévu **5 600 €**, subvention attendue de 40 % par le Fonds Vert.

**Acquisition d'un aspirateur à feuilles** (coût prévu **5 000 €**).

**Installation de LEDS sur les traversées de Fa et Rouvenac** (coût prévu **9 900 €**).

**Nous vous rappelons que nous sommes toujours soucieux de répartir équitablement nos investissements et nos projets sur nos deux villages dans la limite de certains impératifs ou réalités du moment.**



**Nous avons voté en conseil municipal l'élaboration d'un Schéma Directeur de l'Eau potable** : coût **55 395 € HT**, subventionné à hauteur de 80 % par l'Agence de l'eau et le Conseil Départemental.

Ce schéma permettra une **gestion plus efficace de la ressource et la réalisation d'investissements** planifiés dans le temps ; il permettra aussi de déterminer des projets d'extension de l'habitat, d'envisager de nouvelles connexions, et de pérenniser nos différentes ressources en eau.

D'ores et déjà, il faut continuer à changer progressivement les vannes de secteur sur l'ensemble du réseau de la commune ainsi que les chasses des Step de Ramounichoux et Sauzils (coût prévu **13 500 €**) ; changement d'un UV au bassin de La Jasse (coût prévu **5 700 €**).

### Relevés des compteurs d'eau des résidences secondaires

**Nous demandons aux habitants occupant une résidence secondaire de ne pas oublier de communiquer leurs relevés de compteur d'eau avant leur départ pour plusieurs mois (relevé attendu pour novembre/décembre de chaque année).**



▲ Cérémonie des vœux de la municipalité à Rouvenac.

## État-civil

### Décès survenus en 2024

Céline Audouy, le 19 juillet  
 Simonne Bals, le 12 août,  
 Claude Baruteau, le 2 avril,  
 Noelle Castelnaud, le 30 mars  
 Petra Egger, le 2 août  
 Patrick Ertel, le 7 février  
 Rose Marie George, le 20 avril  
 Gabriel Guiraud, le 11 janvier  
 Helmut George Kiess, le 13 février  
 Andrée Laffitte, le 26 mai  
 Christiane Rochar, le 18 novembre  
*Nous présentons aux familles  
 nos plus sincères condoléances.*

### Naissances en 2024

Maxim Robin-Rinke, le 14 janvier  
 Axel Castelnaud, le 31 octobre  
*Félicitations aux parents et bienvenue  
 aux nouveaux habitants de notre commune !*

## Horaires de l'éclairage public

Décisions du Conseil municipal du 3 juillet  
 et du 4 septembre 2024

**De septembre à mai :** extinction à 23 h

**Durant les mois de juin, juillet et août :**  
 extinction à 1 h du matin

**Durant les fêtes de Fa et Rouvenac** organisées par les  
 comités des fêtes ainsi que durant la Fête de la Musique  
 organisée par Facette, extinction à 3 h du matin.

## Horaires d'ouverture de nos mairies

**Mairie de Fa :** Tél. 04 68 74 16 44

29, avenue de la République

Lundi 13 h - 18h - Mardi 13 h - 17 h 30

Jeudi 8 h - 12 h / 13 h - 17 h 30 - Vendredi 8 h - 12 h

M. le Maire reçoit sur RdV le jeudi à Fa de 8 h à 12 h 30

**Mairie de Rouvenac :** Tél. 04 68 74 11 68

23, avenue de Couza

Mercredi de 8 h à 12 h - Vendredi de 9 h à 12 h

M. le Maire reçoit sur RdV le mercredi à Rouvenac

de 9 h 30 à 12 h 30

Site officiel Internet : <https://commune-valdufaby.fr>

Mail : valdufaby@gmail.com

## Petit marché des producteurs sur les deux villages



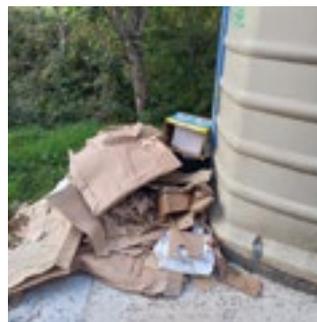
Les mardis et vendredis matins sur Rouvenac.  
 Les mercredis de 17 h à 19 h sur Fa, sous la Batteuse :  
 poursuite de l'activité à confirmer. La priorité est donnée  
 à l'alimentaire et aux productions locales.



## Nous avons renouvelé en 2024 la convention avec l'association « La Trame ».

C'est une des réponses à la problématique de la  
 mobilité en Haute-Vallée puisqu'elle propose un dispositif  
 de co-voiturage de proximité sur le secteur...

Nous assurons sur la commune le point relais pour l'ins-  
 cription de nouveaux adhérents : contacter Gilles Laberty  
 ou La Trame au 04 11 66 99 12.



## STOP AUX INCIVILITÉS



## VIE ASSOCIATIVE

Un immense MERCI à tous les acteurs et bénévoles de nos associations, à toutes celles et ceux qui animent et donnent de leur temps tout au long de l'année pour que vivent nos villages !



▲ Ateliers Seniors : « gym équilibre », « habitat », « nutrition » de mars à mai.

▲ En février 2024 à Rouvenac « Breakfast » organisé par l'AEP de l'école.



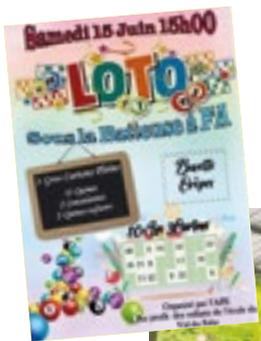
◀ Mai 2024, « Marché extraordinaire » Merci Facette !

Mai 2024, « Artistes à suivre » ▶



Fa, Fête de la Musique. Merci Facette ! ▼

Loto de l'APE de l'école ▼



▼ Repas du 14 juillet. Merci la « Clé de Fa ».



Cérémonie du 14 juillet ▶





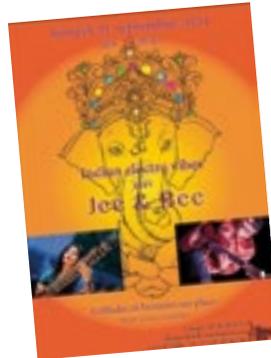
◀ Fête locale à Fa.

Merci à nos Comités des Fêtes !

Fête locale à Rouvenac,  
repas sur la place. ▼



▼ Vétathlon du 4 août,  
une deuxième édition réussie !  
Merci à l'association « Le Val du Faby »  
et à Gilles Laberty.



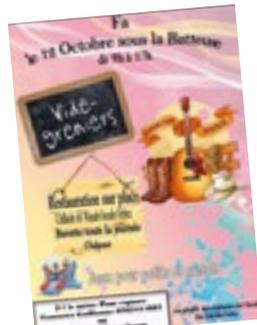
▶ Magie  
et Féerie  
Merci  
« Aimer'Aude »



▲ Merci à « La Forge culturelle »



▶ Ateliers Séniors,  
théâtre en septembre  
à Rouvenac.



▶ Halloween à Fa, Merci « Facette ».

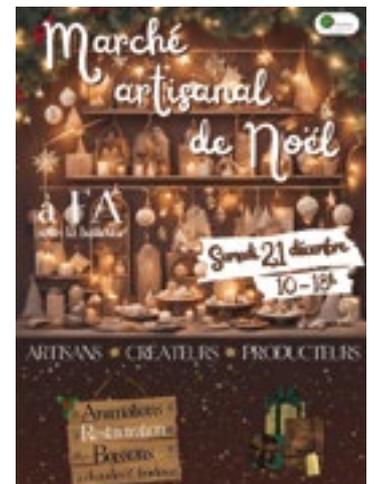


▶ Danse Country  
et vide-greniers  
Merci à l'APE.

Mise en place des  
décorations de Noël.  
Merci la Clé de Fa !



▶ Marché de Noël à Fa.  
Merci « Facette ».



▶ Goûter des Seniors à Rouvenac

## L'école Simone Veil de Fa accueille deux classes dont l'effectif pour cette année scolaire est de 31 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de deux enseignantes, Mme Virginie Courtois (directrice) chargée des CP, CE1, CE2 (13 enfants) et Mme Anne Marie Bonnaure chargée des très petites sections, Petites sections, Moyennes sections, Grandes sections (10 enfants) et CM1, CM2 (8 enfants). Deux aides maternelles, Mme Christine Perez et Mme Oriane Loze-Barbat ainsi qu'une AESH, Mme Caroline Comte travaillent à leurs côtés. L'entretien de l'école est assurée par Mme Hélène Celdran.



▲ Classe de Maternelle pendant leur temps créatif.



◀ Classe de CP, CE1 et CE2 avec Madame Courtois.



▲ Classe de CM1 / CM2 avec Madame Bonnaure.

Christine Perez, Anne Marie Bonnaure  
Oriane Loze-Barbat et Virginie Courtois ▼





▲ *Cantine*

Au-delà de l'enseignement proprement dit, de nombreuses activités sont également proposées.

Cette année encore, l'école participera au prix littéraire « Les Incorruptibles ».

Le 19 novembre les élèves de CP, CE1, CE2 se sont rendus au théâtre Jean Alary de Carcassonne pour voir un « Pierre et le Loup » très revisité en fonction de notre époque, très actuel, avec des références à la BD, au cinéma et à des personnages d'autres contes.

Deux sorties sont également programmées au Musée Petiet à Limoux, une sortie culturelle et une visite autour du « portrait ». Une journée ludothèque et la venue du Père Noël pour célébrer Noël. Sans oublier les séances piscine qui ont eu lieu au cours du premier trimestre financées par nos communes (entrées et transport).

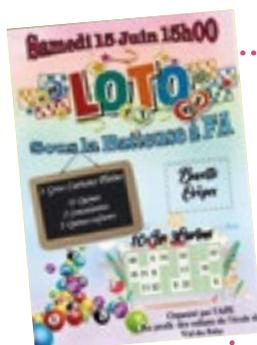
Les frais de fonctionnement de l'école sont supportés par les communes de Val du Faby et Saint Jean de Paracol et répartis proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés par commune. En moyenne, 24 enfants prennent leurs repas à la cantine scolaire.



▲ *Sortie scolaire en juin, faire découvrir la beauté de notre vallée, de Fa direction Rouvenac par les sentiers de la Coume de Fa, accueil à la ferme de Caroline Leten, au moulin de Galié en présence des maires de Val du Faby et Saint-Jean de Paracol.*



◀ *Fin d'année scolaire, cérémonie de départ...*



**L'Association des parents d'élèves (APE),** très active et impliquée dans la vie de l'école, a organisé cette année des événements importants tels que le vide-greniers, le loto et un « Breakfast » à Rouvenac. Merci à tous les parents bénévoles et à leur président Guillaume Buzzo pour cette belle dynamique !



Le projet de réhabilitation du Moulin de Galié a été retenu dans le cadre du budget participatif...



Photo Nathalie Lescorail

Photo SELARL Pestel

Ce projet de réhabilitation du Moulin présenté en juillet 2019 par Anthony Chanaud a motivé la création de l'Association « Le Moulin de Galié » qui a candidaté aux éditions 1 et 2 du Budget Participatif du Département de l'Aude.

**En 2023 lors du deuxième Budget Participatif, ce projet a été choisi par les Audois et a ainsi obtenu une subvention pour une première tranche de travaux de consolidation de l'édifice allouée par le Département.**

**Le versement de cette aide était conditionné à la réalisation d'une phase préalable de travaux, études de géomètre et d'architecte.**

Dans le cadre de la convention de mise à disposition qui lie la mairie à l'association, le Conseil municipal dans sa séance de mai 2024 a donc décidé de verser à l'association une subvention de 15 000 € visant à participer au financement de cette première phase.

L'association a toutefois lancé un appel aux dons car il manquait 3 000 € pour boucler le budget de démarrage. L'objectif a été atteint et démontre une fois de plus l'intérêt de bon nombre pour ce projet.

Des membres de la commune ont rencontré durant l'année les porteurs de projet du Moulin de Vingrau (66) afin de s'appuyer sur leur expérience pour la suite du projet. Des rencontres ont eu lieu avec la Fédération des Moulins de France.

En collaboration avec l'association, l'architecte, M. Pestel, a établi la Déclaration Préalable portant sur : la mise en sécurité du site - moulin et voûte basse d'évacuation - par des opérations de

nettoyage, de déblaiement, la reprise de la maçonnerie en désordre, le blocage de l'ouverture à l'étage et sécurisation des jambages, par la couverture générale en tôle avec ossature bois type sarcophage sur la salle voûtée et les murs de soubassement, la pose de chéneaux, la réfection de la cunette existante pour éloigner l'eau de la construction, la pose d'une porte d'entrée et d'un volet sur le moulin, la fermeture du sarcophage par une porte.

La DP a reçu un avis favorable de l'urbanisme, les prochaines démarches avec le Département permettront le démarrage des travaux avec l'artisan à compter du 15 avril 2025.

## L'adressage, quès aco ?

Afin de faciliter l'acheminement du courrier postal, l'intervention des secours ou la mise en place de la fibre, l'État a fait obligation aux communes de procéder à la nomination de toutes les voies et à la numérotation de tous les bâtis, habitations et terrains constructibles... (loi 3DS, du 21 février 2022).

Ce travail considérable, fastidieux mais utile a été réalisé par les conseillers municipaux et notre secrétaire de mairie. Ce travail d'adressage répond à des critères précis et définis par les textes, il est de la seule compétence de la mairie. Il aurait pu être effectué par un organisme tel que la Poste mais cela aurait représenté un coût non négligeable pour la commune (environ 5 600 €).

A ce jour, nous pouvons considérer l'adressage comme terminé. Nous avons essayé au maximum de ne pas toucher aux numéros existants mais malgré tout, dans certaines situations, il a fallu renuméroter certaines maisons.

Par exemple, à Sauzils, après échanges en conseil municipal et concertations, nous avons dû donner des noms de rues au hameau qui n'en possédait pas encore : rue des sittelles, rue du Cers, impasse de l'if, chemin de Campagne...

Ces changements qui sont imposés peuvent représenter des désagréments pour certaines personnes, nous en sommes conscients et restons à votre disposition pour toute aide utile.

Vous pouvez vous rendre sur le site de la base adresse nationale <https://adresse.data.gouv.fr/> pour consulter votre numéro et en cas de changement, demander votre plaque de numéros en mairie.

Un certificat d'adressage peut vous être délivré pour informer tous les organismes du changement (Impôts, assurances, CPAM...) en allant sur ce même site.

Si vous êtes concernés, vous pouvez dès à présent considérer votre changement d'adresse comme acté et entamer les démarches.

### ■ Flyer d'information : les chiens de protection

Suite à un accident qui s'est produit au Moulin du Bayle cette année entre une promeneuse de la commune et deux patous, nous avons demandé à M. Xavier Coste, directeur de la Pastorale Pyrénéenne d'être présent lors d'une réunion de travail pour tenter de trouver des solutions à cette problématique afin que cette situation ne se reproduise pas. **Les marcheurs doivent pouvoir se promener sereinement et en sécurité et parallèlement les éleveurs, qui ont une activité difficile, doivent pouvoir travailler et protéger leurs troupeaux.**

Pour une meilleure cohabitation, un flyer d'information est glissé dans ce journal afin de connaître ces chiens de protection que sont les Montagnes des Pyrénées appelés patous, présents pour protéger les troupeaux des prédateurs.

D'ores et déjà, l'éleveur concerné, conscient de cette problématique, s'est engagé à mettre en place des mesures de prévention adaptées (recul des clôtures, panneaux d'informations, signalisation...).

### ■ Débroussaillage

L'automne et l'hiver sont les meilleures périodes pour débroussailler autour de votre habitation.

**L'obligation légale de débroussaillage** (ou débroussaillage) **concerne tous les propriétaires d'un terrain construit ou non, d'un chantier ou d'une installation.** Elle consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbes, branchages, feuilles...), à supprimer les arbustes situés sous les arbres, à couper les branches en contact avec votre maison... pour diminuer l'intensité des incendies, freiner leur propagation et permettre aux pompiers d'intervenir rapidement. **Nous comptons sur vous. En partenariat avec le Covaldem, des campagnes de broyage sont organisées à Fa et Rouvenac tous les ans ; nous vous communiquerons le calendrier 2025 dès réception.**



### ■ TÉLÉ-ALERTE :

**pensez à communiquer votre numéro de téléphone ou l'actualiser si besoin.**

La municipalité s'est dotée d'un système de **TÉLÉ-ALERTE** permettant un appel téléphonique en série aux habitants du Val du Faby lors d'événements exceptionnels : fortes tempêtes, risques d'inondation, informations urgentes à communiquer...

Afin que l'ensemble de la population soit contacté par le biais de ce dispositif, **il est important que vous nous communiquiez, si vous ne l'avez pas déjà fait, votre numéro de téléphone en mairie en remplissant un formulaire.**

## Informations Séniors

**A l'instar d'autres villages, nous avons signé cette année avec le Département une charte d'engagement contre l'isolement social des séniors.**

A travers cette charte, le Département souhaite impliquer les communes à cette problématique en identifiant les séniors isolés, en les orientant vers les structures adaptées et en sensibilisant l'ensemble de la population à cette question.



### Ateliers

**Les prochains ateliers que nous recevrons sur notre commune en partenariat avec l'espace Séniors du Département :**

**A Rouvenac, séances de sophrologie du 5 mars au 18 juin, les mercredis après-midi, Mme Regond, sophrologue qui animera ces ateliers nous précise :**

« La sophrologie est une méthode créée en 1960 par le Professeur Caycedo en vue d'améliorer son sommeil, gérer son stress, ses émotions, améliorer ses capacités telles que la mémoire, l'attention, la concentration, d'aller vers un mieux être dans sa vie quotidienne. Les exercices réalisés se font en position assise, sont à base de respiration, de relaxation et de visualisation ». Mme Marie Annick Regond propose pour les séniors de plus de 60 ans un atelier gratuit sur le thème du sommeil et de la mémoire.

**Inscriptions auprès de Mme Regond 06 85 23 67 96.**

**En septembre, des ateliers seront organisés sur l'usage des huiles essentielles à Fa.** Nous vous communiquerons les dates ultérieurement.

### « Séniors connectés »

**Ce programme s'adresse aux personnes débutantes comme initiées.** Il propose des ateliers collectifs et rendez-vous individuels avec un **animateur numérique** : réglages et paramétrages d'un ordinateur, utilisation de l'outil numérique... à travers des ateliers collectifs à thème et des rendez-vous individuels.

Lieu : la Maison des Solidarités 47, Bd Charles de Gaulle à Quillan. **Inscriptions à l'Espace Séniors, Département de l'Aude, Tél. 04 68 69 79 60**  
[esmoyennehautevallee@aude.fr](mailto:esmoyennehautevallee@aude.fr)



### Transport Santé Solidarité

Les transports médicaux (taxis...) ne sont pas systématiquement remboursables par l'Assurance Maladie même si vous souffrez d'une Affection de Longue Durée. **Le dispositif « Transport Santé Solidarité » a pour but de permettre aux Audois, en milieu rural, dans l'impossibilité de se déplacer, de recourir à un taxi conventionné** (uniquement) pour se rendre à des consultations de médecins spécialistes ou de chirurgiens-dentistes. Pour plus d'informations, contactez l'Espace Séniors MHVA au 04 68 69 79 60 et demandez la lettre d'information.

# Il y a 110 ans, la crue du Faby. Le 26 juin 1915, date encore aujourd'hui inscrite dans les mémoires. L'inondation... La guerre...

Dans le cadre des risques majeurs, l'inondation de 1915 est la référence à Fa et Rouvenac.

Les anciens ont raconté... Le petit Maurice, mon père, jouait dans la rivière quand il a dû rentrer à la maison sous la pluie...

Aujourd'hui, seuls existent encore des repères gravés sur certains murs du village.

Au fond d'une vieille armoire j'ai retrouvé des lettres... dans une boîte oubliée...

Lettres écrites durant la guerre de 1914-1918... Louise (28 ans), ma grand-mère, écrivait régulièrement à ses beaux parents, elle racontait son quotidien. Sa lettre du 8 juillet 1915 relate l'inondation :

« En ce moment nous sommes bien occupés. Il nous est arrivé une inondation dans le village qui nous a tenu pendant quelques jours dans un travail continuel. Je ne sais si chez vous ça a paru dans les journaux mais ça a été terrible.

Figurez vous un orage ou plutôt une trombe d'eau qui en un quart d'heure a enseveli un village dans l'eau. C'est épouvantable à voir. Je me suis trouvée toute seule à la maison avec Maurice (7ans). Il a fallu monter au premier étage pour nous sauver. Quand j'ai vu que l'eau allait arriver au premier, nous sommes montés au grenier. Je vous assure qu'à ce moment les minutes nous paraissent bien longues.

Quand enfin l'eau s'est retirée on nous mit une échelle à la fenêtre du premier pour descendre dans la rue.

Malheureusement il y a eu des victimes : la servante du curé a été noyée dans sa cuisine, une femme jeune avec ses deux fillettes a péri dans les flots boueux, sa maison a été emportée par l'eau. Toute une partie du village a été détruite, nous en aurons pour longtemps pour nous relever.

Encore à ce désastre, il faut ajouter la perte complète de la récolte. Je crois que cette année nous ne vendangerons pas car il ne reste aucun raisin. C'est affreux, les gens sont à se demander comment on fera pour vivre ? »

**Le 28 juillet elle ajoutait :**

«...Cette inondation nous avait laissé comme hébété. Tous nos jardins ont été emportés par l'eau et comme légumes nous n'avons rien. Il faut tout acheter et très cher car on en trouve pas... ».

**Mobilisé, mon grand-père Paul (37 ans) écrivait le 30 juillet :**

« ...le village présente un aspect désolé et il faudra du temps pour lui redonner son ancienne parure. Les vignes sont en mauvais état, il n'y aura rien et le vin sera hors de prix... ».

Et pendant ce temps, la guerre.

**Le petit Maurice a grandi et bien des années plus tard il a écrit ses souvenirs d'enfant. Son enfance entre 6 et 10 ans, souvenirs de la guerre.**

« Je me voyais courir, jouer aux billes, patauger dans la rivière poissonneuse... »

**Mais les pères étaient absents, c'était la guerre...**

... / ...

Le vieux pont de Rouvenac. ▼



... /...

**L'enfant de 8 ans que j'étais entendait des mots redoutables : Verdun... Chemin des dames... Mon oncle avait disparu, gloire à lui à jamais...**

« Mais nous aussi il faut faire la guerre ; et voilà les enfants du village partagés en 2 camps et simulant l'attaque avec pour seuls obus des cailloux qui font mal. Ces jeux étaient interdits, mais qu'importe le châtimeur que le maître d'école inflige aux plus récalcitrants. Nous trouvions amusant de suivre les conscrits, quand la veille de leur départ ils parcouraient à la nuit tombée les rues du village en chantant leur émouvant adieu :

**Adieu ville jolie  
où sont tous mes amours,  
Adieu ma douce amie  
peut être pour toujours,  
Honneur, Honneur,  
Honneur aux conscrits,  
Honneur à notre patrie,  
Accourons à sa voix chérie,  
Servir notre pays.**

Nous les suivions en faisant courir nos courtes pattes et en rythmant nos pas sur ces chants mélodieux. Ah! Que nous étions heureux dans nos âmes débordant de candeur enfantine alors que nos mamans, nos grand-mères et nos grandes sœurs, sur le devant des portes nous regardaient passer en essayant de furtives larmes.

Le temps passe, la guerre s'éternise, je grandis. Les hommes aux cheveux blancs conduisent les chevaux et les bœufs de labour... »

## Lettre de Françoise Constans à son mari au front, Ramounichoux, le 27 juin 1915, 8 heures du soir

« Mon petit ami

Je viens aujourd'hui te raconter un tas de choses entre autres une mauvaise nouvelle, pour ça ne t'effraye pas. Hier samedi 26 juin il s'est abattu sur Rouvenac et Fa une trombe d'eau qui a converti la rivière en torrent ; je suis allée à Rouvenac, toutes les maisons du côté du moulin sont toutes remplies de vase, les cloisons démolies entre autres celle de Bonnaure qui en bas n'a plus de cloisons, la cuisine et salon n'est tout qu'un monceau de ruines ; tous les jardins ce n'est tout qu'un sol rempli de gravier, l'eau arrivait au château. Il n'y a pas dans Rouvenac un jardin, les blés sont couchés pour ne plus se relever ; les vignes du bord de la rivière sont toutes dépouillées ; enfin il y a un petit ruisseau droit coumo de Galié, si tu voyais les pierres qu'il a charrié tu t'étonnerais ; le champ qui touche au chemin n'est plus que gravats. Il n'y a pas eu d'accidents de personne, ce n'est que la bourrique de Marius qui a été étouffée. Il n'en est pas de même à Fa, la cuisinière de M. le Curé a été étouffée puis une maison s'est effondrée en rentrant dans Fa, la femme qui était enceinte et 2 petites ont été noyées, on n'a trouvé qu'une petite de 11 ans [...] La maison d'Antoine Clamou et l'autre café sont presque en ruine ; si le mur du jardin du château n'avait pas crevé, toutes ces maisons partaient... Chez Anna, sans la charrette les foudres partaient aussi, ensuite 6 brebis, et elle et sa mère étaient au grenier, le petit était à une vigne il s'attrapait aux souches, voyant tout cela il se dirigea tant bien que mal vers Fa, aux premières maisons on le mit au lit ; la petite aussi n'y était pas, mais quand elle a eu les enfants elle n'a pas pensé au reste. Henriette y est allée ce matin et c'est elle qui a averti Michel.

J'ai trouvé Clara de Rouvenac, elle m'a dit que Théodore était au front, il a écrit aujourd'hui même, il se bat, eux aussi ont eu la maison inondée et tout le vin qu'ils avaient versé ; Patacelle de même et d'autres aussi ; la boulangère de Rouvenac a eu aussi toute la farine envasée et un paquet de blé qu'elle avait acheté ; je t'assure mon cher Zari que tout le monde est rincé, il faut encore se trouver heureux de notre sort, peut être l'avenir nous en réserve autant, mais je t'assure que de voir tout cela ça fait pleurer malgré soi.

Nous autres pour le fourrage il a été rentré mais à Galié ils en ont beaucoup dehors qu'ils peuvent mettre au fumier, il en est de même partout. J'oubliais de te dire que Marius le boulanger de Campagne était à Fa avec la trotteuse de Cuxac, il avait attaché le cheval à un arbre pour rentrer dans une maison, l'eau a emporté le cheval qu'on a trouvé mort à Espérazza, désharnaché et la voiture doit être à Coursan, et lui avec son petit sur les épaules il s'est sauvé comme il a pu... Ne parlons plus de ces choses ça me fait mal au cœur. Dans l'espoir de nous revoir bientôt, reçois mon petit chou un poutou sur le blanc de l'œil de ta femme.

Françoise »

Un immense Merci à Françoise De Montauzon et Marie-Françoise Hernandez pour leur participation et le partage de ces documents précieux.



▲ Le vieux pont de Fa.

## ■ La bibliothèque de Val du Faby

Notre bibliothèque est installée dans les locaux de la mairie de Rouvenac. Elle s'adresse à tous les habitants de la commune et à tous les âges.

Elle vous y accueille tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h 30 et les vendredis matins de 9 h 30 à 12 h.

Elle est rattachée à la Bibliothèque Départementale et est gérée par 4 bénévoles que nous remercions ici vivement : **Anne Gascard, Martine et Gérard Crambes** ainsi que **Joelle Baumann**.



N'hésitez pas à venir pour emprunter livres, BD et DVD et participer aux activités proposées.

Un grand choix régulièrement renouvelé vous y attend. Vous pouvez commander des ouvrages que vous ne trouvez pas sur place.

« Une bibliothèque, c'est le carrefour de toutes les humanités », Julien Green.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

France  
services

### ESPACE FRANCE SERVICES QUILLAN

Une aide pour vos démarches administratives

Lundi : 13 h 30 - 16 h 30 (Quillan)

Mercredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30 (Quillan)

Vendredi : 9 h - 12 h (Quillan)

Mail : [quillan@france-services.gouv.fr](mailto:quillan@france-services.gouv.fr)

Tél. : 06 77 71 83 83

Les agents de France Services peuvent accompagner les personnes à effectuer des démarches administratives en ligne auprès de différents partenaires dont voici la liste :

CPAM (assurance maladie), CAF, DGFIP (impôt), Carsat (retraite), France Rénov (montage du dossier sur l'espace particulier), MSA (avec des agents présents sur le site de Quillan), France Titres (carte d'identité, passeport, permis de conduire et carte grise), France Travail, la Poste (identité numérique), chèque énergie, et point justice (la permanence d'un conciliateur de justice est prévue une fois par mois).

